

PROCÈS-VERBAL de la première (22-01) réunion de la **commission des études** tenue le mardi 25 janvier 2022, à 9 h au local D-335 du Cégep.

---

22-01.01 – **ÉTAIENT PRÉSENTES ET PRÉSENTS** : mesdames Maggy Bélanger, Lyanna Bernier, Imane Benhayoune, Marlène Cormier, Mélanie Giguère, Julie McDermott, Jocelynn Meadows (présidente), Josée Ruest et messieurs Sébastien Auclair, Jean-Nicholas Audet, Jérôme Bossé, Charles Doyle Poirier, Dave Dumas, François Girard (10 h 06), Luc Jobin, Blaise Vaney, Rémy Villeneuve et Martin Pelletier

**ONT ÉGALEMENT ASSISTÉ** : mesdames Joanie Beaulieu (point 08) et Nicole Coats (secrétaire d'assemblée)  
Messieurs Jean-François Fortin (point 10) et monsieur François Dornier (point 12)

22-01.02 – **ORDRE DU JOUR**

- .01 – Vérification des présences et mot de bienvenue
- .02 – Examen de l'ordre du jour
- .03 – Présidence d'assemblée et animation
- .04 – Procès-verbal de la 10<sup>e</sup> réunion (21-10)
  - a) Adoption
  - b) Suites
- .05 – Information
  - Rentrée de l'hiver 2022
- .06 – Actualisations des programmes : mise à jour
- .07 – Nomination à la commission des études
- .08 – Modifications et révision au Règlement sur l'encadrement de la perception des droits payables par les étudiantes et les étudiants (C-7) : avis
- .09 – Cégep – modifications mineures à la grille de programme de Soins infirmiers : dépôt - avis
- .10 – Cégep – modifications de la grille de programme de Sciences humaines 2022-2025 : dépôt - avis
- .11 – CMÉC – modifications à la grille de programme de Sciences de la nature 2022-2024 : dépôt – avis
- .12 – Nomination de la directrice ou du directeur des Études : huis clos
- .13 – IMQ – modifications à la grille de programme de Gestion des opérations et de la chaîne logistique (410.A0) et à la grille de cheminement Tremplin DEC maritime (081.06) : dépôt – avis
- .14 – Projet d'ordre du jour de la prochaine réunion.

Il est PROPOSÉ par monsieur Luc Jobin, APPUYÉ par monsieur Sébastien Auclair, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

22-01.03 – **PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE ET ANIMATION**

Les membres conviennent que madame Jocelynn Meadows agira comme présidente d'assemblée et assurera l'animation.

22-01.04 – **PROCÈS-VERBAL DE LA 10<sup>e</sup> RÉUNION (21-10)**

- a) Adoption

Il est PROPOSÉ par madame Josée Ruest, APPUYÉ par madame Marlène Cormier, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la 10<sup>e</sup> réunion (21-10) tel que déposé.

b) Suites

Aucunes suites à donner.

22-01.05 – **INFORMATION**

- Rentrée de l'hiver 2022

Madame Meadows informe les membres de la CÉ que la rentrée de l'hiver s'est bien déroulée. Le retour en présence est prévu à compter du 31 janvier 2022.

Pour le CMÉC, monsieur Doyle Poirier mentionne que les cours sont débutés le 17 janvier à 100 % à distance, la 2<sup>e</sup> semaine sera hybride et le retour en présence s'effectuera à compter du 31 janvier. Tout se déroule bien.

Pour l'IMQ, madame Benhayoune indique aux membres de la CÉ que le début des cours a eu lieu le 19 janvier et 40 % des cours en présence; à compter du 31 janvier, tout sera en présence.

Quelques commentaires sont échangés quant au respect des contraintes demandées. Des vérifications seront faites, mais c'est un sujet à analyser à la RCS.

22-01.07 **ACTUALISATIONS DES PROGRAMMES : MISE À JOUR**

Madame Meadows précise que le tableau des actualisations des programmes a été mis à jour et partagé avec tous les membres de la CÉ.

22-01.08 – **NOMINATION À LA COMMISSION DES ÉTUDES**

Le Règlement relatif à la composition, au mandat et au fonctionnement de la commission des études (Règlement n<sup>o</sup> 94-01.1, catégorie E-15 du Cahier de gestion) détermine la composition de la commission des études de même que la durée des mandats.

La nomination de nouveaux représentants (pour un mandat d'une durée de deux ans ou moins) est requise. Le conseil d'administration doit donc procéder à la nomination des nouveaux représentants.

Procéder à la nomination de membres de la commission des études pour 2021-2022.

➤ Les postes à pourvoir et les consultations effectuées en vertu de l'article 3 du Règlement relatif à la composition, au mandat et au fonctionnement de la commission des études (Règlement n<sup>o</sup> 94-01.1, catégorie E-15 du Cahier de gestion);

Nommer la personne suivante pour siéger à la commission des études de l'année scolaire 2021-2022 :

- Un professionnel de la Direction des études : monsieur Dave Dumas.

Il est PROPOSÉ par madame Imane Benhayoune, APPUYÉ par monsieur Luc Jobin et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski pour la nomination à la commission des études.

22-01.09 - **MODIFICATIONS ET RÉVISION AU RÈGLEMENT SUR L'ENCADREMENT DE LA PERCEPTION DES DROITS PAYABLES PAR LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS (C-7)**

Madame Joanie Beaulieu se joint aux membres de la CÉ si des éclaircissements doivent être effectués concernant les modifications et la révision effectuées au Règlement sur l'encadrement de la perception des droits payables par les étudiantes et les étudiants (C-07).

Les droits relatifs prescrits à l'enseignement collégial sont composés de six règlements distincts. (C-22 C-7a, C-7b, C-7c, C-7d et C-07 e). Ceux-ci ont été originalement adoptés en 1999 par le conseil d'administration. À cause de la nature des informations contenues dans ces règlements, ils ont dû être modifiés à de nombreuses reprises depuis cette date.

Plusieurs de ces règlements contiennent des informations erronées ou de l'information se retrouvant déjà dans d'autres règlements. Ainsi, l'objectif de ce nouveau règlement est de tous les regrouper pour en faire un seul, plus simple et plus général. De cette façon, il ne sera plus nécessaire de modifier le règlement à maintes reprises.

Recommander au conseil d'administration d'adopter le Règlement relatif aux droits afférents aux services d'enseignement collégial et aux droits relatifs aux affaires étudiantes de toute autre nature (C-07 Cahier de gestion).

- Que les informations ne sont plus conformes aux pratiques en cours et portent à confusion;
- Que la nature des informations oblige la Direction des études à modifier ces règlements à maintes reprises;
- Que les informations comprises dans ces règlements se trouvent dans d'autres documents officiels;
- Que la Direction des études a annoncé travailler à concentrer les informations dans un seul et même règlement;
- Que des modifications ont été apportées à la suite de la commission des études du 8 décembre 2021;

Donner un avis favorable au conseil d'administration afin qu'il adopte le Règlement relatif aux droits afférents aux services d'enseignement collégial et aux droits relatifs aux affaires étudiantes de toute autre nature (C-22 Cahier de gestion).

Il est PROPOSÉ par madame Lyanna Bernier, APPUYÉ par monsieur Charles Doyle Poirier et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski afin qu'il adopte le Règlement relatif aux droits afférents aux services d'enseignement collégial et aux droits relatifs aux affaires étudiantes de toute autre nature (C-07 Cahier de gestion).

22-01.10 - **CÉGEP – MODIFICATIONS MINEURES À LA GRILLE DE PROGRAMME DE SOINS INFIRMIERS : DÉPÔT - AVIS**

Madame Meadows introduit madame Mélanie Giguère afin qu'elle présente les modifications apportées à la grille du programme de Soins infirmiers à la suite du dépôt à la CÉ du 7 décembre dernier. Elle explique qu'un cours de philosophie et d'anglais avaient été oubliés. La compétence 1006 (méthodes de travail en soins infirmiers) a été ajoutée étant donné qu'elle est bénéfique à l'aide à la réussite pour les étudiants. Les membres de la CÉ saluent l'initiative d'intégration d'un cours aidant à la réussite.

Le comité de programme de Soins infirmiers a choisi d'intégrer à son programme une compétence du devis des activités favorisant la réussite afin de faciliter l'intégration de stratégies d'apprentissages chez les étudiants et étudiantes. La nouvelle grille du programme révisé devait être ajustée pour insérer les cours « Méthode de travail en soins infirmiers I » et « Méthode de travail en soins infirmiers II », qui sont associés et indissociables des cours de première année « Introduction à la pharmacologie et situations cliniques en soins infirmiers I » et « Situations cliniques en soins infirmiers II ». Ils doivent être réalisés simultanément et ne peuvent être retirés individuellement. Les cours de « Méthode de travail en soins

infirmiers I et II » ne font pas l'objet d'activités d'évaluation et ne comportent pas de travail personnel. Ces modifications n'avaient pas été présentées à la commission des études du 7 décembre 2021.

- Adopter les modifications mineures apportées à la grille de programme de Soins infirmiers;
- Que la grille de cours reflète les modifications apportées au programme;
- Que la grille de cours permette un cheminement harmonieux pour l'étudiante ou l'étudiant;
- Que cette proposition a fait l'objet d'analyse par le comité de programme, du Service de la qualité de l'enseignement et des programmes (SQEP) et du Service à l'enseignement et aide à la réussite (SEAR);

Donner un avis favorable au conseil d'administration pour l'adoption de la grille révisée du programme de Soins infirmiers (180.A0) telle qu'elle est présentée.

Il est PROPOSÉ par monsieur Luc Jobin, APPUYÉ par madame Lyanna Bernier et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski pour l'adoption de la grille révisée du programme de Soins infirmiers (180.A0) telle qu'elle est présentée.

22-01.11 - **CÉGEP– MODIFICATIONS DE LA GRILLE DE PROGRAMME DE SCIENCES HUMAINES 2022-2024 : DÉPÔT - AVIS**

Madame Meadows introduit monsieur Jean-François Fortin qui a participé de près aux travaux d'actualisation du programme de Sciences humaines avec monsieur Jérôme Bossé, conseiller pédagogique. Ils présentent le nouveau programme.

Les membres de la CÉ remercient le comité de programme pour l'excellent travail effectué dans un climat de respect.

Un nouveau devis ministériel du programme d'études préuniversitaires Sciences humaines a été officialisé en juin 2021. Il propose une refonte du programme qui comporte certaines modifications majeures dont l'ajout de 60 périodes d'enseignement en formation spécifique, l'ouverture à un plus large éventail de discipline en sciences humaines, des références aux enjeux de sociétés et réalités québécoises et autochtones, l'actualisation des compétences de méthodologie, ainsi qu'un accent sur les expériences pédagogiques pluridisciplinaires et de terrain.

300.A1 Sciences humaines

Ces modifications visent à assurer plus de liberté dans le cheminement scolaire des étudiantes et des étudiants et de renforcer les expériences pluridisciplinaires et de terrain.

- Adopter la grille révisée;
- Offrir un programme de qualité adapté aux besoins de formation des étudiantes et des étudiants et aux besoins des universités.
- Que la grille de cours reflète les modifications apportées au programme;
- Que la grille de cours permette un cheminement harmonieux pour l'étudiante ou l'étudiant;
- Que la grille de cours a été discutée en comité de programme et en Régie des études;
- Que cette proposition a fait l'objet d'analyse par le comité de programme, le comité de révision des grilles composé des spécialistes de contenu du Service de la qualité de l'enseignement et des programmes (SQEP) et du Service à l'enseignement et aide à la réussite (SEAR);

Donner un avis favorable au conseil d'administration pour l'adoption de la grille révisée du programme de Sciences humaines (300.A1) telle qu'elle est présentée

Il est PROPOSÉ par monsieur Luc Jobin, APPUYÉ par monsieur Blaise Vaney et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski pour l'adoption de la grille révisée du programme de Sciences humaines (300.A1) telle qu'elle est présentée

22-01.12 - **CMÉC – MODIFICATIONS À LA GRILLE DE PROGRAMME DE SCIENCES DE LA NATURE 2022-2024 : DÉPÔT - AVIS**

Madame Meadows introduit monsieur Doyle Poirier afin qu'il présente les modifications apportées à la grille de programme de Sciences de la nature du Centre matapédien d'études collégiales.

Afin de proposer aux étudiantes et aux étudiants une séquence de cours favorisant la réussite dans les cours de mathématiques, nous désirons changer l'ordre de ceux-ci. La permutation permettra une séquence plus propice à l'apprentissage, les cours de *Calcul différentiel* et d'*Algèbre linéaire et géométrie vectorielle* n'ont aucun préalable; les trois cours de mathématiques ont tous la même pondération et présentent une charge de travail similaire. Ainsi, la permutation de ceux-ci n'a aucune incidence sur la répartition des heures /trimestre dans la grille de cours.

200.B0 Sciences de la nature

Ces modifications visent à assurer un meilleur cheminement scolaire des étudiantes et des étudiants, à mieux harmoniser les apprentissages entre les trimestres, à mieux répondre aux besoins des universités.

- Adopter la grille révisée;
- Offrir un programme de qualité adapté aux besoins de formation des étudiantes et des étudiants et aux besoins des universités
  - Que la grille de cours reflète les modifications apportées au programme;
  - Que la grille de cours permette un cheminement harmonieux pour l'étudiante ou l'étudiant;
  - Que la grille de cours a été discutée en comité de programme et en Régie des études;

Donner un avis favorable au conseil d'administration pour l'adoption de la grille révisée du programme de Sciences de la nature (200.B0) du Centre matapédien d'études collégiales telle qu'elle est présentée.

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Nicholas Audet, APPUYÉ par madame Imane Benhayoune et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski pour l'adoption de la grille révisée du programme de Sciences de la nature (200.B0) du Centre matapédien d'études collégiales telle qu'elle est présentée.

22-01.12 - **NOMINATION DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR DES ÉTUDES : HUIS CLOS**

Monsieur François Dornier, directeur général du Collège de Rimouski se joint à la réunion de la commission des études afin de faire la nomination de la directrice ou du directeur des études.

Le Collège de Rimouski a mis en place un processus de sélection pour le poste de Direction des études, selon un calendrier et des critères de sélection acceptés par le conseil d'administration du Collège. Un comité de sélection a été formé, dans le respect des règlements et procédures applicables.

Après analyse des candidatures, le comité de sélection a choisi de recevoir quatre (4) candidates et candidats en entrevue. À la suite de ces entrevues, le comité a sélectionné deux personnes pour des tests psychométriques. Après avoir reçu la rétroaction de ces derniers, le comité de sélection a unanimement décidé de la personne à recommander au conseil d'administration

Recommander au conseil d'administration que procède à la nomination de la personne recommandée par le comité de sélection en spécifiant la durée et la portée du mandat.

- Le processus suivi pour le recrutement et la sélection d'une candidate ou d'un candidat au poste de directrice ou directeur des Études;
- La recommandation unanime des membres du comité de sélection;

- L'avis favorable de la commission des études du 25 janvier 2022;

Il est PROPOSÉ par monsieur Luc Jobin, APPUYÉ par madame Imane Benhayoune et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski concernant les points suivants :

➤ Adopter les points suivants :

1. Il est recommandé de procéder à la nomination de monsieur Kurt Vignola au poste de directeur des Études.
2. Il est recommandé que le mandat de Monsieur Vignola soit d'une durée de 5 ans.
3. Il est recommandé que monsieur Kurt Vignola soit engagé au poste de directrice ou directeur des Études à compter du 31 janvier 2022 avec mandat se terminant le 29 janvier 2027.
4. Que le président du conseil d'administration, monsieur Raymond Lacroix, et le directeur général, monsieur François Dornier, soient autorisés à signer le contrat d'engagement déterminant les conditions de travail de Monsieur Vignola, contrat élaboré avec Monsieur Vignola et conclu dans le respect du *Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des collèges d'enseignement général et professionnel*.
5. Il est recommandé de lui fixer les objectifs généraux suivants pour la durée de son mandat :
  - Exercer les fonctions et assumer les responsabilités prévues par la *Loi des collèges* et le *Règlement de régie interne du Collège* (catégorie B-01 du Cahier de gestion) en ce qui a trait à la Direction des études;
  - Exercer les fonctions et assumer les responsabilités prévues à la description de tâches du poste de directrice ou directeur des études du Collège de Rimouski;
  - Contribuer activement, dans le respect du plan stratégique du Collège, à l'amélioration de la réussite éducative en favorisant des approches innovantes visant, entre autres, à actualiser, bonifier et dynamiser l'expérience étudiante;
  - Développer, en concertation avec tous les acteurs concernés, des stratégies en vue de contrer la diminution des inscriptions causée par la baisse démographique tout en améliorant les performances du collège en matière de rétention et de diplomation.
  - Contribuer activement à la consolidation des liens entre les trois composantes du collège en ce qui a trait aux questions pédagogiques.
  - Piloter des initiatives visant à répondre adéquatement aux nouveaux défis que représentent la présence grandissante des nouvelles technologies dans le domaine de l'enseignement supérieur.
  - Contribuer activement aux initiatives des cégeps de l'Est du Québec visant l'amélioration de l'offre de formation collégiale et l'amélioration de l'accès aux études supérieures sur l'ensemble du territoire desservi.
  - Poursuivre les initiatives visant la bonification des programmes existants et le développement de nouveaux programmes répondant aux besoins régionaux et nationaux actuels et à venir.
  - Tout autre objectif spécifique pouvant lui être confié par la direction générale.

22-01.13 - **IMQ – MODIFICATIONS À LA GRILLE DE PROGRAMME DE GESTION DES OPÉRATIONS ET DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE (410.A0) ET À LA GRILLE DE CHEMINEMENT TREMPLIN DEC MARITIME (081.06) : DÉPÔT - AVIS**

Madame Meadows introduit Madame Benhayoune qui présente les modifications apportées aux grilles de cours de Gestion des opérations et de la chaîne logistique et du cheminement Tremplin Dec maritime.

Chaque année, des modifications aux grilles de cours des programmes sont demandées. Ces modifications sont apportées pour diverses raisons, entre autres d'ordre pédagogique ou pour répondre aux besoins du marché du travail ou pour ajuster des éléments de compétence à la demande de Transports Canada ou du ministère de l'Enseignement supérieur. Cette année, des modifications ont été demandées dans les programmes suivants :

410.A1 Gestion des opérations et de la chaîne logistique  
081.06 Tremplin Dec

Ces modifications visent à assurer un meilleur cheminement scolaire des étudiantes et des étudiants, à mieux harmoniser les apprentissages entre les trimestres, à mieux répondre aux besoins du marché du travail.

- Adopter les grilles révisées;
- Offrir des programmes de qualité adaptés aux besoins de formation des étudiantes et des étudiants, aux besoins des universités ou du marché du travail et conformes aux devis ministériels et aux exigences de Transports Canada pour les programmes navigants.
- Que les grilles de cours reflètent les modifications apportées aux programmes;
- Que les grilles de cours permettent un cheminement harmonieux pour l'étudiante ou l'étudiant;
- Que les grilles de cours ont été discutées en comités de programme et adoptées au comité des études;

Donner un avis favorable au conseil d'administration pour l'adoption des grilles révisées des programmes, 410.A1 Gestion des opérations et de la chaîne logistique et 081.06 Tremplin Dec.

Il est PROPOSÉ par monsieur Rémy Villeneuve, APPUYÉ par madame Julie McDermott et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski pour l'adoption des grilles révisées des programmes, 410.A1 Gestion des opérations et de la chaîne logistique et 081.06 Tremplin Dec.

*Les membres de la commission des études remercient Madame Jocelynn Meadows pour ses services comme présidente de la CÉ et lui souhaitent une belle retraite. Cette dernière les remercie et leur souhaite bonne continuité.*

*Les membres de la CÉ félicitent la nomination de monsieur Kurt Vignola comme prochain directeur des Études.*

**22-01.14 PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE RÉUNION**

- Présentation de la PIGPE

La séance est levée à 10 h 50

---

Présidente

---

Secrétaire d'assemblée